



Jacques-Louis David, Le Serment du Jeu de Paume, 1791. Esquisse conservée au Musée Carnavalet, Paris. Image dans le domaine public source : Wikimedia Commons

Les institutions politiques, révélatrices des cultures constitutionnelles

28 novembre 2025

Sciences Po Rennes et Faculté de droit et de science politique de Rennes

Journée d'études décentralisées de l'AFDC

Direction scientifique : Alexis Buixan et Audrey de Montis

À Sciences Po Rennes, 104 Bd de la Duchesse Anne, 35700 Rennes

■ 8h45. Mots d'accueil

- **Julien Bonnet**, président de l'AFDC
- **Pablo Diaz**, directeur de Sciences Po Rennes
- **Guillaume Le Floch**, directeur de l'IDPSP
- **Olivier Serra**, doyen de la faculté de droit et de science politique de Rennes

■ 9h00. Propos introductifs

- **Alexis Buixan**, maître de conférences en droit public à Sciences Po Rennes
- **Audrey De Montis**, maître de conférences en droit public de l'Université de Rennes

Première partie. L'histoire institutionnelle : au fondement des cultures constitutionnelles. Perspectives française et étrangères.

Présidence : **François Saint-Bonnet**, professeur d'histoire du droit à l'Université Paris II Panthéon Assas

■ 9h30-10h30. 1^{re} table ronde. La France et la Grande-Bretagne

- **Emmanuel De Waresquiel**, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études
- **Williane Goliassé**, docteur en droit public de l'Université Paris II Panthéon-Assas
- **Benjamin Lecoq-Pujade**, professeur de droit public à l'Université de Strasbourg
- **Tanguy Pasquiet-Briand**, professeur de droit public à l'Université d'Évry

■ 11h15-12h15. 2^{nde} table ronde. La France et l'Allemagne

- **Aurore Gaillet**, professeure de droit public à l'Université Toulouse Capitole
- **Jacky Hummel**, professeur de droit public à l'Université de Rennes
- **Armel Le Divellec**, professeur de droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Temps d'échanges et pause.

Seconde partie. La pratique institutionnelle : reflet des cultures constitutionnelles

■ 14h15-15h15. 1e table ronde. Le rôle des idéologies politiques dans la formation des cultures constitutionnelles

Présidence : **Gwendal Châton**, maître de conférences en science politique à l'Université de Rennes

- **Lauréline Fontaine**, professeure de droit public à l'Université Sorbonne Nouvelle
- **Anne-Marie Le Pourhiet**, professeur émérite de droit public à l'Université de Rennes
- **Jean-Jacques Urvoas**, professeur des universités en droit public à l'Université de Bretagne Occidentale
- **Vincent Valentin**, professeur de droit public à Sciences Po Rennes

Temps d'échanges et pause.

■ 15h45-16h45. 2nde table ronde. Le Parlement : l'enceinte de confrontation des cultures constitutionnelles

Présidence : **Damien Connil**, chargé de recherche au CNRS à l'Université de Pau & Pays Adour

- **Bertrand Follin**, administrateur parlementaire, directeur général des Missions institutionnelles au Sénat
- **Priscilla Jensel-Monge**, maître de conférences en droit public à l'Université Aix-Marseille
- **Basile Ridard**, maître de conférences en droit public à l'Université de Lille
- **Chloé Sottovia**, administratrice parlementaire à l'Assemblée nationale

■ 17h15. Rapport de synthèse

- **Jean-Éric Gicquel**, professeur de droit public à l'Université de Rennes